

DAJI/2018/Décision/Tarifs/13

Décision portant approbation des tarifs d'inscription au colloque «WACAI 2018»

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'Éducation,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu la délibération n° 2016/01/19-03 du conseil d'administration en date du 19 janvier 2016, donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

DÉCISION

Article 1 :

Sont approuvés les tarifs d'inscription au colloque «WACAI 2018» organisé par le Laboratoire des Sciences de l'Information et des Systèmes (LSIS).

Ce colloque aura lieu du 13 au 15 juin 2018.

Les tarifs s'élèvent à :

	Inscription jusqu'au 23 mars 2018	Inscription à compter du 24 mars 2018
Etudiants	250 € HT / 300 € TTC	300 € HT / 360 € TTC
Académiques / Industriels	280 € HT / 336 € TTC	330 € HT / 396 € TTC

Article 2 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, 05 mars 2018


Yvon Berland
Président d'Aix-Marseille Université

